

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session

Rome, 6-8 septembre 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3	1
III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4-47	1-11
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de dons	5-6	1
C. Examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	7	1
D. Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement (point 5 de l'ordre du jour)	8	2
E. Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations	9	2
F. Plan d'action du FIDA concernant la réponse de la direction à l'Évaluation externe indépendante	10-12	2
G. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006	13-14	3
H. Évaluation	15-16	3
I. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la Direction	17	4
J. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	18-19	4
K. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)	20-27	4-6
L. Ressources disponibles pour engagement	28	6
M. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	29-36	6-8
N. Propositions de dons au titre du guichet mondial/régional présentées au Conseil d'administration pour examen	37-40	8-10
O. Activités prévues au titre des projets	41	10
P. Questions financières	42-45	10-11
Q. Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs	46	11
R. Autres questions	47	11

ANNEXES

I.	Liste des participants à la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration	13
II.	Liste des documents soumis à la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration	19
III.	Ordre du jour	23

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 6 au 8 septembre 2005. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. En sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2005/85/R.1) et adopte l'ordre du jour figurant dans le document EB 2005/85/R.1/Rev.1 (voir à l'annexe III).

B. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de dons (point 3 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de dons (document EB 2005/85/R.2 et rectificatif – dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2005/85/R.2/Rev.1). Après s'être félicités des progrès accomplis, les Administrateurs notent qu'à l'avenir, la mise en œuvre de cette politique comportera également un rapport d'ordre qualitatif à l'occasion du suivi et de l'évaluation des différents programmes lorsqu'ils atteignent leur régime de croisière et produisent les résultats et l'impact attendus. Des éclaircissements sont apportés en réponse à d'autres observations formulées sur le même sujet, tandis que le Secrétariat donne aux Administrateurs qui en ont fait la demande des informations supplémentaires sur les activités financées par le programme de dons.

6. La question du cadre de soutenabilité de la dette ayant été soulevée, il est noté que des discussions plus approfondies sur ce cadre se tiendront lors de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil d'administration approuve les éclaircissements concernant la définition des objectifs stratégiques et les conditions d'admission aux dons qui sont énoncés dans le rapport, modifiant ainsi les paragraphes 28 et 44 du document exposant la politique du FIDA en matière de dons (EB 2003/80/R.5/Rev.1) adoptée en décembre 2003. Ces modifications seront incorporées dans la version révisée du document (EB 2003/80/R.5/Rev.2).

C. Examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 4 de l'ordre du jour)

7. Les Administrateurs se félicitent de l'effort qui a été consacré à l'examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2005/85/R.3) et prennent acte de l'évolution continue de ce système à la lumière à la fois de l'expérience acquise lors de sa mise en œuvre par le FIDA et des enseignements provenant d'autres institutions. Le Conseil demande une étude plus approfondie de la question des allocations régionales, une simulation de l'utilisation de différents coefficients de pondération des composantes entrant dans la formule utilisée, ainsi qu'une recherche sur l'utilisation d'autres variables telles que le revenu par habitant ou le revenu rural. Cette

étude et ces informations seront présentées à une future session du Conseil. Certains Administrateurs expriment aussi le souhait que la question soit étudiée par la Consultation à sa quatrième session à Doha.

D. Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement (point 5 de l'ordre du jour)

8. L'examen par le Conseil d'administration du document sur la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement (document EB 2005/85/R.4) est suivi d'un riche échange de vues qui aboutit à un consensus sur la nécessité d'insister encore sur l'avantage comparatif dont dispose le FIDA dans le domaine de la prévention des crises et du redressement ainsi que sur la complémentarité et la spécificité de son rôle par rapport à celui des autres acteurs. Certains Administrateurs constatent qu'en remplissant son mandat qui consiste à réduire la pauvreté rurale, le FIDA contribue déjà de façon importante à remédier à l'une des causes profondes des conflits et de la violence. La direction tirera parti de cette expérience ainsi que des orientations utiles et constructives données par les Administrateurs, pour mettre au point un cadre de politiques qui sera présenté pour examen à une future session du Conseil.

E. Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (point 6 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil d'administration examine la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, telle qu'elle est exposée dans le document EB 2005/85/R.5. Il demande de plus amples détails et des éclaircissements sur certains aspects du document, concernant en particulier la structure et l'application des mesures envisagées pour lutter contre la fraude et la corruption. Il est décidé de modifier le document en conséquence et de le diffuser à tous les Administrateurs pour approbation tacite après la session. Le Conseil sera informé du résultat de cette demande d'approbation à sa prochaine session en décembre 2005.

F. Plan d'action du FIDA concernant la réponse de la direction à l'Évaluation externe indépendante (point 7 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration examine le plan d'action du FIDA concernant la réponse de la direction à l'Évaluation externe indépendante (document EB 2005/85/R.6). Constatant que le plan d'action est en cours d'élaboration, il estime que ce premier projet est de bonne qualité en ce qui concerne notamment la définition des objectifs stratégiques, les mesures prioritaires à prendre, l'ordre dans lequel elles doivent être prises et les indicateurs à utiliser pour mesurer les résultats. Les Administrateurs soulignent également la nécessité d'aborder la question de l'incidence du plan d'action sur les ressources, et des dépenses extraordinaires et ordinaires entraînées par sa mise en œuvre.

11. La poursuite de l'élaboration du plan d'action devra s'appuyer sur une approche réaliste, de manière à trouver un équilibre entre les réalisations et leur coût. À cet égard, un plafond pourrait être fixé d'un commun accord sur la base de l'orientation fondamentale du plan d'action, et soumis à l'approbation du Conseil lorsque des chiffres concrets seront disponibles. Les Administrateurs reçoivent l'assurance que la direction et le personnel du FIDA sont entièrement voués à la réussite du plan d'action, dont l'efficacité passe par son appropriation dans l'ensemble de l'organisation.

12. Le Conseil est informé que les membres de la Consultation ont reçu un exemplaire du plan d'action et qu'à l'issue des débats de la présente session, des informations supplémentaires seront fournies à la session de la Consultation de Doha. Les objectifs stratégiques du plan d'action seront présentés à cette session, ainsi qu'une feuille de route et des informations sur la composition et le mandat du comité directeur qui serait chargé d'en superviser l'élaboration et la mise en œuvre. Un document plus complet relatif au plan d'action sera présenté au Conseil à sa session de décembre.

G. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (point 8 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration se félicite du document sur les priorités stratégiques et le programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (document EB 2005/85/R.7 et rectificatif – dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2005/85/R.7/Rev.1) et entérine les priorités institutionnelles établies pour 2006. Le montant du programme de travail pour 2006, fixé à 550 millions de USD, recueille un consensus général sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles. L'abandon de la croissance réelle nulle du budget administratif suscite toutefois quelque préoccupation. En revanche, plusieurs Administrateurs reconnaissent que l'augmentation du volume du programme de travail et du nombre des projets rend une croissance réelle nulle intenable. Il est convenu par conséquent que la proposition relative au budget et au mécanisme de financement du développement des programmes serait reformulée à partir d'un budget à croissance réelle nulle, avec l'indication claire des raisons motivant les augmentations de dépenses requises en valeur réelle, ainsi que des gains d'efficacité et des économies possibles. Ces informations, y compris les raisons de l'accroissement du nombre des projets, seront soumises à l'examen du Comité d'audit à sa réunion de novembre. À cet égard, le président du Comité d'audit invite les Administrateurs à adresser leurs observations et leurs questions suffisamment à l'avance pour permettre au Comité de procéder à un examen approfondi et complet, dont il sera rendu compte au Conseil en décembre.

14. Le Conseil d'administration approuve également l'aperçu du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2006, qui a été examiné par le Comité de l'évaluation à sa quarantième session et sera modifié conformément aux indications fournies par le comité.

H. Évaluation (point 9 de l'ordre du jour)

a) Rapport du Comité de l'évaluation

15. Le Conseil d'administration examine le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quarantième session de ce comité (document EB 2005/85/R.8) et entérine les deux recommandations qui y sont faites. En ce qui concerne la première recommandation, le Conseil est convenu de demander au Conseil des gouverneurs, à sa session de 2006, d'autoriser le FIDA à proroger le programme pilote de supervision directe jusqu'à la date de clôture finale des 15 projets inclus dans le programme. En ce qui concerne la seconde recommandation, il supprime l'évaluation du Mécanisme flexible de financement (MFF) du programme de travail du Bureau de l'évaluation et charge la direction du FIDA d'entreprendre une auto-évaluation approfondie de ce dispositif et de rendre compte de ses constatations et conclusions à une future session du Conseil. Il est également noté au titre de ce point de l'ordre du jour qu'une visite sur le terrain sera organisée en vue de la participation du Comité de l'évaluation à la table ronde nationale sur l'évaluation du portefeuille de pays du Mexique qui aura lieu en octobre.

b) Évaluation à caractère institutionnel du programme pilote de supervision directe

16. Le Conseil d'administration examine l'évaluation à caractère institutionnel du programme pilote de supervision directe (document EB 2005/85/R.9) et félicite le Bureau de l'évaluation pour l'excellente qualité de ce travail qui a abouti à d'importantes conclusions sur le programme pilote et à des recommandations d'un grand intérêt pour le Fonds. Le Conseil entérine l'accord conclusif qui indique la voie à suivre pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, en tenant compte des observations formulées.

I. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (point 10 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration examine le deuxième rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (document EB 2005/85/R.10), ainsi que les observations formulées par le Bureau de l'évaluation. Les Administrateurs expriment leur satisfaction pour la collaboration entre le Département gestion des programmes et le Bureau de l'évaluation qui a présidé à l'élaboration de ce document. Le Conseil s'est ensuite félicité de l'amélioration considérable du rapport dans son ensemble, et notamment de sa nouvelle présentation qui permet une synthèse de plus haut niveau des recommandations et des mesures prises, ainsi que l'identification des thèmes de fond issues des évaluations de 2003. Le classement des recommandations et des mesures de suivi de la mise en œuvre de l'accord conclusif est aussi accueilli avec satisfaction, car il permet de mieux comprendre les questions critiques qui se posent.

J. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 11 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil d'administration examine le document intitulé "Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – proposition en faveur du Rwanda et rapport de situation pour 2005" (document EB 2005/85/R.11). Après avoir achevé l'examen de la contribution complémentaire proposée pour réduire la dette du Rwanda à l'égard du FIDA, en décembre 2003, le Conseil adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, comme il a été décidé par le Conseil d'administration, abaissera la valeur de la dette du Rwanda à l'égard du FIDA moyennant la réduction, jusqu'à concurrence de 100%, de ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à son égard (principal et commissions/intérêts), à mesure qu'elles deviendront exigibles, jusqu'à concurrence du montant global révisé, en VAN, de 13,26 millions de DTS (soit 8,55 millions de DTS en VAN de 1999 et 4,71 millions de DTS en VAN de 2003)."

19. Le Conseil note également que le coût pour le FIDA de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE risque d'augmenter encore à l'avenir en raison du report à décembre 2006 de l'entrée en vigueur de la clause de caducité automatique et de l'admission probable de nouveaux pays qui viendront s'ajouter aux 38 bénéficiaires actuels. Les Administrateurs invitent instamment le FIDA à poursuivre ses efforts afin d'accéder aux ressources de base du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. À cet égard, les conséquences financières pour le FIDA et les résultats des efforts soutenus qu'il déploie pour accéder au Fonds fiduciaire feront l'objet d'un compte rendu détaillé au Conseil.

K. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) (point 12 de l'ordre du jour)

20. Les Administrateurs se sont félicités de l'effort constant que consent le Fonds pour s'assurer que les COSOP soient le fruit d'un processus de consultation approfondi et constituent le cadre stratégique de ses programmes de pays.

21. Le Conseil d'administration examine les COSOP suivants:

a) Angola

22. Le Conseil d'administration examine le COSOP relatif à l'Angola (document EB 2005/85/R.12), constatant que, étant clairement axé sur la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus, il représente une stratégie appropriée pour l'intervention du FIDA dans ce pays. Il juge également que

les domaines de concertation identifiés sont pertinents pour les zones rurales de l'Angola. Le Conseil note que, tout au long du processus, le Gouvernement de la République d'Angola a été consulté et approuve la stratégie du FIDA. Des précisions sont apportées au sujet de la possibilité de passer à la vitesse supérieure au cas où la performance du pays mesurée par le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) serait meilleure en 2006, mais il est probable qu'en année électorale le développement des programmes sera lent. Si l'évaluation du secteur rural, la politique du pays et l'évaluation des institutions ainsi que la performance du portefeuille s'améliorent, l'Angola pourrait bénéficier à l'avenir d'allocations accrues dans le cadre du SAFP. L'adoption par le FIDA d'une politique de prévention des crises et de redressement ainsi que la modification éventuelle du coefficient de pondération affecté à la population dans la formule de calcul de l'allocation pourrait aussi avoir un effet favorable sur les allocations futures dont bénéficiera le pays dans le cadre du SAFP. Étant donné le faible montant de l'allocation actuelle, la stratégie porte sur une période de six ans, ce qui permet à l'Angola d'avoir accès aux allocations de deux cycles du SAFP pour la réalisation d'un futur projet financé par un prêt. Un examen interne du COSOP qui aura lieu en 2007 permettra de préciser le cadre provisoire des prêts du FIDA. Le Conseil reçoit également l'assurance que, comme il est indiqué dans le document, le programme de l'Angola accorde une place importante à la problématique hommes-femmes.

b) Bénin

23. Le Conseil d'administration examine le nouveau COSOP pour le Bénin (document EB 2005/85/R.13), en prenant note de l'important processus consultatif entrepris par le FIDA lors de son établissement, ainsi que de l'évaluation du programme de pays entreprise en 2004, qui a été utile pour la formulation du COSOP. Les Administrateurs se déclarent satisfaits de la clarté de l'exposé et se félicitent du soutien que le FIDA apporte aux axes stratégiques du COSOP, qui contribuera certainement à réduire la pauvreté rurale. Au sujet de l'allocation attribuée à ce pays dans le cadre du SAFP, pour la période 2006 à 2010, ils soulignent la nécessité d'étudier toutes les possibilités de recours à des ressources autres que les prêts. Au cours des débats, des informations sont fournies en réponse aux questions portant sur la chronologie du prochain document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en relation avec le COSOP, le régime foncier, l'accès aux services financiers et le défi que posent les activités de décentralisation actuellement en cours au Bénin.

c) Bosnie-Herzégovine

24. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la Bosnie-Herzégovine (document EB 2005/85/R.14). Il se félicite de l'alignement du COSOP sur la propre stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement et convient qu'à long terme la réduction de la pauvreté passe par le renforcement des filières de commercialisation des produits agricoles afin de permettre aux petits exploitants d'avoir plus largement accès aux marchés. Le Conseil est informé i) que le processus de consultation sur le COSOP a bénéficié de la participation de la plupart des donateurs actifs dans le secteur agricole; ii) que le soutien aux associations d'épargne et de crédit n'aura pas pour effet d'évincer le secteur bancaire, car ces associations s'occuperont principalement du microcrédit en milieu rural, activité à laquelle les banques ne sont pas bien préparées; et iii) que le COSOP sera initialement axé sur la substitution des importations sur le marché des produits animaux, où les importations couvrent actuellement 60% des besoins. L'exploitation des débouchés à l'exportation suivra lorsque la qualité des produits et les normes de sécurité du pays rempliront les critères requis par l'Union européenne. L'attention du Conseil d'administration est attirée sur l'importante réduction de la part des prêts accordés à la Bosnie-Herzégovine prévue dans le cadre du SAFP, en dépit de la très bonne performance du pays.

d) République démocratique populaire lao

25. Le Conseil d'administration examine le nouveau COSOP pour la République démocratique populaire lao (document EB 2005/85/R.15) et se félicite de ce document dont il apprécie les analyses approfondies. Le Conseil recommande que le FIDA continue à améliorer les moyens d'existence de la

population rurale pauvre des hauts plateaux et des villages où elle est réinstallée et à se concentrer sur la gestion des ressources naturelles, l'investissement dans l'infrastructure rurale et l'engagement aux côtés du gouvernement et des autres organisations de développement sur les questions de l'attribution des terres, de la stabilisation des cultures itinérantes, de la réinstallation et de la réduction de la production d'opium. Le Conseil soulève également la question de l'accroissement du financement sous forme de dons que le FIDA accorde à ce pays.

e) Malawi

26. Le Conseil d'administration examine le COSOP révisé pour le Malawi (document EB 2005/88/R.16) et félicite le FIDA pour cet excellent document qui met l'accent sur le secteur agricole comme moteur d'une croissance favorable aux pauvres dans ce pays où règne une extrême pauvreté. Constatant que le Malawi est actuellement en proie à une crise alimentaire, le Conseil entérine aussi l'approche du FIDA qui consiste à se concentrer sur l'amélioration durable de la productivité des ménages, en tirant parti des programmes de dons au titre des secours d'urgence, qui offrent un filet de sécurité. Le Conseil se déclare également satisfait de l'attention que le document porte à la problématique hommes-femmes et aux difficultés politiques liées au programme de subvention des intrants, ainsi qu'à l'impact de l'épidémie de VIH/sida, dont il convient de tenir compte dans la conception des futurs programmes du pays. Le Conseil demande un complément d'information sur les conditions spécifiques d'accès aux différents niveaux d'aide prévus dans le cadre du SAFP.

f) Niger

27. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour le Niger (document EB 2005/85/R.17). Après un débat approfondi sur la récente crise qu'a connue le pays et sur ses conséquences eu égard au mandat du FIDA, les Administrateurs recommandent que les priorités définies dans le COSOP proposé soient révisées pour mieux affronter les problèmes de malnutrition chronique et de famine à répétition dont souffre le pays. Le COSOP sera révisé conformément aux recommandations formulées par le Conseil.

L. Ressources disponibles pour engagement (point 13 de l'ordre du jour)

28. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux ressources disponibles pour engagement (document EB 2005/85/R.18 et son additif) et note que les entrées nettes de ressources pour la période allant de janvier à août 2005 sont estimées au total à 223,8 millions de USD, montant qui suffit à couvrir les besoins correspondant aux propositions présentées à cette session. Aucun pouvoir d'engagement anticipé supplémentaire n'est donc nécessaire.

M. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 14 de l'ordre du jour)

29. Le Conseil d'administration est informé de la bonne fin des négociations de prêts concernant trois propositions de programmes post-tsunami, un pour les Maldives et deux pour Sri Lanka, ainsi que de la proposition pour les Philippines, toutes approuvées par le Conseil à sa session d'avril 2005. Les négociations officielles de la proposition de prêt pour le Brésil, approuvée à la quatre-vingt-troisième session du Conseil en décembre 2004, ont aussi été menées à bien et les conditions arrêtées sont pour l'essentiel conformes à celles qui avaient été présentées à ladite session. La documentation pertinente sera révisée, le cas échéant, pour prendre en compte toute information supplémentaire issue de la négociation de ces propositions.

30. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes suivantes:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Ghana: programme d'amélioration et de commercialisation des racines et tubercules

31. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/85/R.19 et son rectificatif et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 050 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mai 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) Afrique orientale et australe

i) *Rwanda: projet d'appui au plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA)*

32. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/85/R.20 ainsi que son supplément, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Rwanda un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 650 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don, en diverses monnaies, équivalant à cent quarante mille droits de tirage spéciaux (140 000 DTS) et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *République-Unie de Tanzanie: programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral*

33. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/85/R.21 ainsi que ses additif et supplément. À l'issue de consultations avec le groupe des donateurs et sous réserve que le FIDA présente à la session de décembre 2005 du Conseil un rapport écrit comportant des engagements clairs sur la mise en œuvre des mesures et des étapes convenues d'un commun accord, par l'intermédiaire de la structure au niveau du pays du groupe de travail sur le secteur agricole, afin a) de contribuer aux structures du programme de développement du secteur agricole (PDSA), y compris la répartition sectorielle et de les utiliser; et b) de traiter plus complètement le pastoralisme dans la perspective des moyens de subsistance, le Conseil adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République-Unie de Tanzanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2045. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

c) **Asie et Pacifique**

Chine: programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu

34. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/85/R.22 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (20 150 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *République dominicaine: Mémoire du Président: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (Prêt 595-DO) - Report de la date d'entrée en vigueur du prêt*

35. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/85/R.23 et approuve le report de six mois (jusqu'au 12 décembre 2005) de la date d'entrée en vigueur du programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (prêt 595-DO), afin de laisser un délai suffisant pour que les conditions d'entrée en vigueur du prêt puissent être remplies.

- ii) *Mexique: projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et indigènes de la région semi-aride du Nord-Ouest*

36. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/85/R.24 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera aux États-Unis du Mexique un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} août 2023 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux annuel de référence déterminé par le Fonds chaque année et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

N. Propositions de dons au titre du guichet mondial/régional présentées au Conseil d'administration pour examen (point 15 de l'ordre du jour)

37. Le Conseil d'administration étudie les propositions de don suivantes:

- a) **Centre international bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)**

38. Le Conseil d'administration étudie la proposition de don contenue dans le document EB 2005/85/R.25, et convient de soutenir un programme de recherche et de formation agricoles qui sera exécuté par l'intermédiaire d'un centre bénéficiant du soutien du GCRAI en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement des moyens d'existence dans le Sahel ouest-africain par l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des systèmes agroforestiers de type savane-parc, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 450 000 USD) au Centre international pour la recherche en agroforesterie à l'appui d'un programme de quatre ans allant de 2006 à 2009, selon les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) Centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

39. Le Conseil d'administration étudie les propositions de don contenues dans le document EB 2005/85/R.26, et approuve le soutien à quatre programmes de recherche et formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration de la gestion des eaux à usage agricole en Afrique orientale et australe, fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008.¹ Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement des capacités de gestion orientée sur les résultats et l'impact, fera un don ne dépassant pas un million neuf cent mille dollars des États-Unis (1 900 000 USD) à Capacity Building International (InWEnt) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale en Afrique orientale et australe, fera un don ne dépassant pas six cent soixante mille dollars des États-Unis (660 000 USD) à Kenya Gatsby Trust (KGT) à l'appui d'un programme de deux ans s'étendant sur la période 2006-2007. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandations du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement de l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe, fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe (PhytoTrade Africa) à l'appui d'un programme de trois ans s'étendant sur la période 2006-2008. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

¹ Comme indiqué dans le document EB 2005/85/R.26/Rev.1, le programme durera trois ans et non deux contrairement à ce qui avait été prévu initialement.

c) **Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR): Renforcement de la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR**

40. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2005/85/R.27, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que dans le but de financer en partie pour trois ans à compter d'octobre 2005 le renforcement de la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR), le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (1 090 000 USD) à la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR selon les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

O. Activités prévues au titre des projets (point 16 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil d'administration examine le document consacré aux activités prévues au titre des projets pour 2005-2006 (document EB 2005/85/R.28) et prend acte des informations qu'il fournit sur les projets et programmes en réserve et les COSOP en cours d'établissement ou prévus pour 2005 et 2006.

P. Questions financières (point 17 de l'ordre du jour)

a) **Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA**

42. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/85/R.29), qui résume les débats des deuxième et troisième sessions de la Consultation et attend avec intérêt les résultats de la quatrième session qui s'est tenue à Doha au début d'octobre.

b) **Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA**

43. Le Conseil d'administration examine le rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/85/R.30). Les Administrateurs sont informés, par une communication orale, qu'à ce jour, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'instruments de contribution, y compris les contributions complémentaires, atteignent 443,7 millions de USD, soit 87,2% des annonces de contribution. Des annonces et versements de contributions sont encore reçus, et les Administrateurs et coordonnateurs de listes sont invités à encourager encore les États membres de leurs régions et listes respectives à faire tout leur possible pour que le montant total des annonces de contribution soit aussi proche que possible de l'objectif fixé pour la reconstitution.

c) **Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2005**

44. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2005 (document EB 2005/85/R.31), qui comprend une annexe présentant les chiffres pour l'ensemble du premier trimestre de 2005, y compris le produit net cumulé des cessions d'actions en mars 2005, et des chiffres à jour lui sont communiqués oralement. Les Administrateurs constatent que le deuxième trimestre de 2005 s'est soldé par un produit net positif des placements s'élevant à 41 millions de USD et que le produit net pour les deux mois de juillet et août est estimé à

7 millions de USD. Le produit net estimé au 31 août 2005, sur une base annuelle, est de 59 millions de USD, soit l'équivalent d'un taux de rendement annualisé de 3,88%.

d) Rapport du Comité d'audit

45. Le Président du Comité d'audit présente un rapport sur la quatre-vingt-dixième réunion du Comité (document EB 2005/85/R.32 et son additif) qui s'est tenue en juillet et sur la réunion du 5 septembre.

Q. Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs (point 18 de l'ordre du jour)

46. Le Conseil d'administration approuve le projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra les 14 et 15 février 2006. Il note que le programme d'activités du Conseil des gouverneurs sera présenté au Conseil à sa session de décembre 2005.

R. Autres questions (point 19 de l'ordre du jour)

Approbation de la diffusion des documents

47. Le Conseil d'administration approuve la diffusion, avec les modifications nécessaires, des documents dont il est saisi à cette quatre-vingt-cinquième session, et qui seront ensuite affichés sur le site public web du FIDA.

ANNEX I

A

IFAD

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Executive Board – Eighty-Fifth Session

Rome, 6-8 September 2005

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE EIGHTY-FIFTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 85° PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A

Canada

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Ireland

John Francis COGAN
Ambassador of Ireland to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

France

Alain GUILLOUËT
Ministre Conseiller
Chef de la Mission économique
Ambassade de France en Suisse
Berne

Belgium

John CORNET D'ELZIUS
Ministre Conseiller
Affaires multilatérales
Représentant permanent adjoint
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Germany

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

Italy

Augusto ZODDA
Membre du Service de Consultation
et supervision fiscale
Ministère de l'économie et
des finances
Rome

Austria

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Finance
Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

Japan

Kazumi ENDO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Denmark

Kristian HØJERSHOLT
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark
to IFAD
Rome

Sweden

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Norway

Margaret SLETTEVOLD
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

**United Kingdom of Great Britain
and Northern Ireland**

Matthew WYATT
Ambassador of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Netherlands

Ewald WERMUTH
Ambassador of the Kingdom of
the Netherlands to IFAD
Rome

United States of America

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of Treasury
Washington, D.C.

Australia

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Walid Darwish AL-RAISI
First Secretary
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

Nigeria

Gabriel LOMBIN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Saudi Arabia

Bandar AL-SHALHOOB
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Indonesia

Yusni Emilia HARAHAAP
Director
Bureau of International Cooperation
Department of Agriculture
Jakarta

Venezuela, Bolivarian Republic of

Heidi GONZÁLEZ
Vicepresidente de Inversiones y
Cooperación Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Algeria

Larbi BOUMAZA
Directeur d'études
Direction générale du budget
Ministère des finances
Alger

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

**LIST C
SUB-LIST C1 - Africa**

Cameroon

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

Sudan

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Cooperation and
Investment Directorate
Ministry of Agriculture
and Forestry
Khartoum

Egypt

Maryam MOUSSA
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mozambique

Francisco Elias Paulo CIGARRO
Ambassador of the Republic of
Mozambique to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

**LIST C
SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific**

India

Ashok CHAWLA
Additional Secretary (Economic Affairs)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Republic of Korea

YOUN Jang-Bae
Deputy Minister for International
Trade and Cooperation
Ministry of Agriculture
and Forestry
Gyeonggi

ANNEXE I

Pakistan

Mirza Qamar BEG
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

China

RUI Yuehua
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LIST C

SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Brazil

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

Guatemala

Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ
Embajador de la República
de Guatemala ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Mexico

Vladimir HERNÁNDEZ LARA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Argentina

Hilda GABARDINI
Ministra
Representante Permanente Adjunta
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS À LA
QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/85/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2005/85/R.1/Add.1		Calendrier de travail de la session
EB 2005/85/R.2 + Corr.1	3	Rapport sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de dons
EB 2005/85/R.3	4	Examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA
EB 2005/85/R.4	5	Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement
EB 2005/85/R.5	6	Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations
EB 2005/85/R.6	7	Plan d'action du FIDA concernant la réponse de la direction à l'Évaluation externe indépendante
EB 2005/85/R.7 + Corr.1	8	Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006
EB 2005/85/R.8	9 a)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarantième session
EB 2005/85/R.9	9 b)	Évaluation à caractère institutionnel du programme pilote de supervision directe
EB 2005/85/R.10	10	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction
EB 2005/85/R.11	11	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – Proposition en faveur du Rwanda et rapport de situation pour 2005
EB 2005/85/R.12	12 a)	Angola: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/85/R.13	12 b)	Bénin: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/85/R.14	12 c)	Bosnie-Herzégovine: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/85/R.15	12 d)	République démocratique populaire lao: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/85/R.16	12 e)	Malawi: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/85/R.17	12 f)	Niger: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/85/R.18 + Add.1	13	Ressources disponibles pour engagement
EB 2005/85/R.19 + Corr.1	14 a)	Ghana: Programme d'amélioration et de commercialisation des racines et tubercules
EB 2005/85/R.20 + Sup.1	14 b) i)	Rwanda: Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA)
EB 2005/85/R.21 + Sup.1 + Add.1	14 b) ii)	Tanzanie, République-Unie de: Programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral
EB 2005/85/R.22 + Add.1 + Sup.1	14 c)	Chine: Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu
EB 2005/85/R.23	14 d) i)	République dominicaine: Mémoire du Président: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (prêt 595 -DO) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
EB 2005/85/R.24 + Add.1 + Sup.1	14 d) ii)	Mexique: Projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et indigènes de la région semi-aride du Nord-Ouest
EB 2005/85/R.25	15 a)	Don au titre du guichet mondial/régional pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2005/85/R.26	15 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional pour la recherche et la formation agricoles destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2005/85/R.27	15 c)	Don au titre du guichet mondial/régional en faveur de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) pour le renforcement de la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR
EB 2005/85/R.28	16	Activités prévues au titre des projets (2005-2006)
EB 2005/85/R.29	17 a)	Rapport sur les deuxième et troisième sessions de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/85/R.30	17 b)	État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2005/85/R.31	17 c)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2005
EB 2005/85/R.32 + Add.1	17 d)	Rapport du Comité d'audit
EB 2005/85/R.33	18	Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs
EB 2005/85/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration
EB 2005/85/INF.2		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays ainsi que des propositions de prêts, de dons et d'allègement de dette présentés à la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration
EB 2005/85/INF.3		Indonésie: Rapport sur l'exécution du premier cycle du programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2005/85/INF.4		Modalités et conditions de prêt du FIDA - Taux d'intérêt à appliquer en 2006 aux prêts accordés aux conditions ordinaires et intermédiaires
EB 2005/85/INF.5		Rapport de situation sur les arriérés au titre du remboursement du principal et du règlement des intérêts et commissions de service
EB 2005/85/INF.6		Accord de Coopération entre le FIDA et l'OCDE
EB 2005/85/INF.7		Maldives: Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture
EB 2005/85/INF.8		Sri Lanka: Programme post-tsunami de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières
EB 2005/85/INF.9		Sri Lanka: Programme post-tsunami de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance
EB 2005/85/INF.10		Liste provisoire des participants à la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/85/INF.11		Discours de clôture prononcé par le Président Båge à la quatre-vingt-cinquième session du Conseil d'administration
EB 2005/85/INF.12		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

ANNEXE III

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session
Rome, 6-8 septembre 2005

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de dons
4. Examen de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
5. Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement
6. Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations
7. Plan d'action du FIDA relatif à la réponse de la direction à l'Évaluation externe indépendante
8. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA ainsi que de son Bureau de l'évaluation pour 2006
9. Évaluation
 - a) Rapport du Comité de l'évaluation
 - b) Évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote de supervision directe
10. Rapport du Président sur l'application des recommandations issues de l'évaluation et sur les mesures prises par la direction
11. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

12. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)
 - a) Angola
 - b) Bénin
 - c) Bosnie-Herzégovine
 - d) République démocratique populaire lao
 - e) Malawi
 - f) Niger

13. Ressources disponibles pour engagement

14. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Ghana: Programme d'amélioration et de commercialisation des racines et tubercules

 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Rwanda: Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture (PSTA)
 - ii) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement du secteur agricole – élevage: Appui au développement pastoral et agropastoral

 - c) Asie et Pacifique

Chine: Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu

 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) République dominicaine: Mémoire du Président: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (prêt n° 595 -DO) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
 - ii) Mexique: Projet de développement durable à l'intention des communautés rurales et indigènes de la région semi-aride du Nord-Ouest

15. Propositions de dons au titre du guichet mondial/régional présentées au Conseil d'administration pour examen:
 - a) Centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR): renforcement de la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR

16. Activités prévues au titre des projets

17. Rapports financiers
 - a) Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2005
 - d) Rapport du Comité d'audit
18. Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs
19. Autres questions
 - Approbation de la diffusion des documents